

Projet sportif (à conserver) **2018-2019**

Le Epinal Hockey Club a pour objets premiers l'apprentissage et la pratique du hockey sur glace.

Son projet peut se décliner comme suit :

- Donner à tous une formation de qualité (physique, technique, tactique, attitude)
- Donner toute sa place au hockey féminin

- Améliorer le niveau individuel technique et tactique de chaque jeune licencié
- Veiller à une éducation à l'attitude sportive de tous les jeunes, faite de
 - . discipline et volonté
 - . vaillance et combativité
 - . esprit d'équipe et esprit associatif
 - . respect et fair-play

- Viser l'amélioration des résultats de nos équipes de jeunes engagés en championnat, c'est-à-dire viser la deuxième ou la première place dans toutes les catégories de championnat de ligue
- Offrir aux jeunes la possibilité d'intégrer une « section sportive » en U15 et U17, dont les objectifs sont le perfectionnement dans le hockey de compétition et un accompagnement dans les études.
- Accueillir en *section sportive* de jeunes compétiteurs (issus d'autres clubs) en U15 ou U17 et les intégrer

- Favoriser le développement du nombre des initiateurs et éducateurs, en sollicitant des jeunes pour encadrer les « petites » catégories (en assistant les entraîneurs) et en engageant certains dans le parcours de qualification des entraîneurs (Diplôme fédéral : DF1, DF2, DF3 ...)

- Favoriser le développement du nombre des officiels de jeu (arbitrage ; table de marque)
 - . en créant des actions de sensibilisation et d'accès à l'arbitrage en U13 notamment
 - . en engageant des U15 et U17 à suivre le parcours de formation à l'arbitrage
 - . en poussant des licenciés ou parents à participer à la tenue de la table de marque et à suivre les formations correspondantes aux postes choisis

- Accorder une place aux loisirs, afin de permettre la pratique du hockey à ceux qui débutent à l'âge adulte, à ceux qui n'ont plus la possibilité de jouer en compétition et à ceux dont l'âge ne le permet plus.

En fonction des âges, des objectifs spécifiques peuvent être recherchés :

- **L'école de hockey** vise dans un esprit ludique un apprentissage des rudiments et veille à susciter la motivation.
- Les catégories **U7 et U9** sont à un âge d'éducation et d'apprentissage des fondamentaux (patinage et maniement, placement et tactique). L'aspect ludique est premier. Les matches ne constituent alors que des situations de confrontation en équipe, que des mises en pratique et non une véritable compétition.
- Les catégories **U11 et U13** sont toujours des catégories de développement, mais aussi des catégories d'initiation à la compétition.
- Les catégories **U15 et U17** sont les catégories de compétition de jeunes. Ces derniers poursuivent leur éducation et perfectionnent leurs apprentissages, mais ils sont confrontés aussi aux exigences de la compétition, avec notamment le souci d'une hygiène de vie et le développement d'un potentiel physique.
- Certains jeunes de ces catégories se doivent d'atteindre le meilleur niveau, d'être poussés à cela afin d'être sélectionnés dans les *équipes de France*
- La catégorie **U20** suppose l'engagement individuel du jeune « compétiteur » qui recherche dans tous les registres une forme d'excellence.
- Le groupe engagé en **D3** permet une pratique moins exigeante, mais reste une pratique de compétition, ne serait-ce que pour ceux qui n'ont pu ou n'ont pas souhaité accéder au statut professionnel. La D3 peut constituer aussi un tremplin de formation vers la compétition senior pour les U20.
- La participation aux catégories U20 et D3 requiert sur avis des entraîneurs, l'aval de la Commission sportive de l'Association
- Les « **loisirs** » - hockeyeurs majeurs sans limite d'âge - pratiquent pour le plaisir, même si le groupe engagé en Trophée Loisirs s'engage dans un esprit de compétition.

Le Epinal Hockey Club se donne le projet pour la saison 2018-2019. Aux termes de celle-ci, il sera évalué et un projet renouvelé sera établi.